



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 66099

## Texte de la question

M. François Cornut-Gentille attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le bilan 2000 du programme TRACE, « trajet d'accès à l'emploi ». Ce dispositif, tourné vers les jeunes en grande difficulté, vise à les aider en vue d'une insertion professionnelle et sociale. Or, l'analyse des cursus des jeunes suivis par le programme TRACE révèle, pour l'année 2000, la difficulté persistante des jeunes non qualifiés à accéder aux emplois du secteur marchand : un tiers des bénéficiaires quitte le dispositif vers le chômage. Pour ces jeunes à faible niveau de diplôme et de qualification, en situation d'exclusion sociale et professionnelle, il lui demande de préciser les mesures envisagées par le Gouvernement pour compléter l'actuel dispositif TRACE, afin de réduire le nombre trop important d'échecs constatés en 2000.

## Données clés

**Auteur :** [M. François Cornut-Gentille](#)

**Circonscription :** Haute-Marne (2<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 66099

**Rubrique :** Emploi

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 septembre 2001, page 5307